

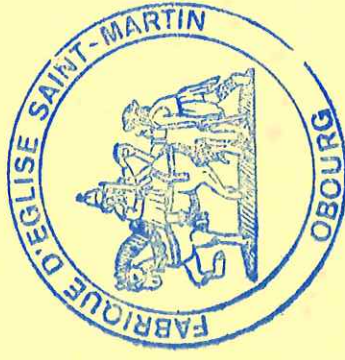
# Fabrique d'église - Saint Martin (Obourg) - Budget 2022

Rapport officiel

Siège social:  
Rue des Ecoles 17  
7034 Obourg

Ville de Mons  
Diocèse de Tournai  
Province de Hainaut  
BCE: 0211.273.918

**Le trésorier**  
François Carlier  
Rue Frébutte 9  
7034 Saint-Denis (Ht.)  
0496 22 96 77  
065 724 264  
carlierf65@gmail.com  
✉ adresse de correspondance



## Le président

Eric Bailly  
Rue de l'Yser 31  
7034 Obourg  
065 337 408  
eric.bailly@yahoo.com

## Le secrétaire

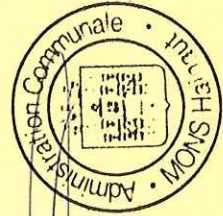
Robert Krupa  
Rue de l'Église 17  
7034 Obourg  
065 337 608  
robert.krupa@skynet.be

## Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 27/03/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- Pour le calcul du résultat présumé 2021: le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 28/07/2020 et approuvé par la Commune le 28/10/2020

## Suivi du budget:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Commune et au Diocèse de Tournai:
- Reçu à la Commune: 29/08/2021.
- Reçu au Diocèse de Tournai:
- Décision du Diocèse de Tournai:
- Décision de la Commune:





## Observations et explications

Budget 2022 : note explicative

Art D12 : achat d'un ornement sacerdotal rouge.

Art D13 : achat de trois bourses blanche, verte et violette.

Art D14 : achat d'un lutrin.

Art D27 : réception de l'installation électrique en ce compris le test de terre général, la confection du plan unifilaire et d'implantation; confection d'une étude d'évaluation de risque et d'influences externes, réception par un organisme agréé.

Art D30 : remise en peinture de la cuisine de la cure et travail extérieur d'entretien. Cf devis

Art D31 : Rue des Ecoles 19 : pièce de vie : isolation en panneaux Ultheren Unilin de 100 mm sur support latté et pose d'un plafond de finition type "meister". Remplacement de l'éclairage existant par des ampoules led. Cf 2 devis

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>RECETTES</b>	<b>78.084,09</b>	<b>57.950,88</b>		
<b>CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>77.295,25</b>	<b>57.950,88</b>		
R01. Loyers de maisons	6.860,80	100,00		
R02.	253,38	1.128,28		
R03.				
R04. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
R05. Rentes foncières en argent		6.760,80		
R06. Rentes en nature, évaluation en argent				
R07. Revenus des fondations, rentes				
R08. Revenus des fondations, fermages et maisons				
R09. Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R10. Intérêts en rentes sur l'Etat				
R11. Intérêts à la Caisse d'Épargne				
R12. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs				
R13. Coupes de bois				
R14. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.	320,00	100,00		
R15. Produits des chaises, bancs, tribunes	152,10	50,00		
R16. Produits des troncs, quêtes, obligations	275,00	150,00		
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funébres et les mariages				
R17. Supplément pour les frais ordinaires du culte	67.722,15	46.980,11		
R18. Autres recettes ordinaires				
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS	1.111,82	2.081,69		
R18B. Précompte professionnel retenu à la source	600,00	600,00		
R18C. Remboursements				
R18D. Occupation de l'église				
R18E. Antenne relais GSM				
R18F. Divers (recettes ordinaires)	<b>788,84</b>			
<b>CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>				
R19. Boni du compte de l'exercice précédent				
R20. Boni présumé de l'exercice précédent				
R21. Emprunts				
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
R23. Remboursements de capitaux				
R24. Donation, legs				
R25. Subsidés extraordinaires de la commune				
R26. Subsidés extraordinaires de la province				
R27. Subsidés extraordinaires de la R.W.				
R28. Autres (recettes extraordinaires)				
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte				

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
R28C. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires	R28C.			
	R28D.	788,84		
R28D. Divers (recettes extraordinaires)				
<b>RECAPITULATION - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires	77.295,25	57.950,88		
Recettes extraordinaires	788,84			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>78.084,09</b>	<b>57.950,88</b>		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>DÉPENSES</b>	<b>71.177,70</b>	<b>57.950,88</b>		
<b>CHAPITRE I. DEPENSES RELATIVES A LA CELEBRATION DU CULTE ARRETEES PAR L'EVÊQUE</b>	<b>12.532,62</b>	<b>9.364,00</b>		
Objets de consommation				
D01. Pain d'autel	50,73	100,00		
D02. Vin		100,00		
D03. Cire, encens et chandelles		300,00		
D04. Huile pour lampes ardentes				
D05. Éclairage	682,72	1.000,00		
D06. Autres				
D06A. Combustible chauffage	2.986,58	4.500,00		
D06B. Eau	250,00	150,00		
D06C. Divers (objets de consommation)		300,00		
D06D. Divers (objets de consommation)	370,01			
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés				
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie	3.872,00			
D09. Blanchissage et raccommodage du linge	250,00	250,00		
D10. Nettoyement de l'église (produits)	168,78	300,00		
D11. Autres (entretien du mobilier)		300,00		
D11A. Matériel pour entretien de l'église	666,80			
D11B. Divers (entretien du mobilier)				
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	2.209,99	1.200,00		
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires		300,00		
D14. Achat de linge d'autel	1.015,01	360,00		
D15. Achat de livres liturgiques	10,00	204,00		
<b>CHAPITRE II. DEPENSES SOUMISES A L'APPROBATION DE L'EVÊQUE ET DU CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>58.645,08</b>	<b>48.586,88</b>		
<b>I. Dépenses ordinaires</b>	<b>54.638,18</b>	<b>47.313,60</b>		
Gages et traitements (montants bruts)				
D16. Traitement brut du clerc				
D17. Traitement brut du sacristain	7.820,80	4.294,90		
D18. Traitement brut des chantres				
D19. Traitement brut de l'organiste	2.225,56	4.040,67		
D20. Organiste remplaçant				
D21. Traitement des enfants de chœur	54,50	54,50		
D22. Traitement brut des sonneurs				
D23. Traitement brut du porte-croix				
D24. Traitement brut du bedeau				

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D25. Charges de la nettoyeuse ALE (chèques + assurance)				
D26. Traitement brut de la nettoyeuse	3.547,38	3.314,44		
Réparation et entretien				
D27. Entretien et réparation de l'église	59,99	2.000,00		
D28. Entretien et réparation de la sacristie		500,00		
D29. Entretien et réparation du cimetière				
D30. Entretien et réparation du presbytère	19.735,98	2.226,00		
D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties	1.057,53	8.631,36		
D32. Entretien et réparation de l'orgue	677,60	1.000,00		
D33. Entretien et réparation des cloches	460,19	500,00		
D34. Entretien et réparation de l'horloge				
D35. Autres				
D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage	1.825,75	1.984,40		
D35B. Entretien et réparation de l'extincteur	188,46	500,00		
D35C. Entreprisse de nettoyage				
D35D. Installations techniques (système d'alarme, caméras de surveillance, ...)	191,61	750,00		
D35E. Divers (réparations d'entretien)		100,00		
Dépenses diverses				
D36. Supplément de traitement au curé				
D37. Supplément de traitement au vicaire				
D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire				
D39. Honoraires des prédicateurs				
D40. Abonnement à 'Eglise de Tournai'	244,00	244,00		
D41. Remises allouées au trésorier	366,24	399,45		
D42. Remises allouées à l'Évêché				
D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés		28,00		
D44. Intérêts des capitaux dus				
D45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.	147,34	160,00		
D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	43,12	50,00		
D47. Contributions	2.232,03	2.300,00		
D48. Assurance contre l'incendie	1.103,81	1.200,00		
D49. Fonds de réserve				
D50. Autres dépenses ordinaires				
D50A. Charges sociales	8.295,71	9.243,91		
D50B. Précompte professionnel versé				
D50C. Avantages sociaux bruts	2.486,53	2.079,37		
D50D. Assurance responsabilité civile	383,75	400,00		
D50E. Assurance loi	237,00	250,00		
D50F. Assurance R.C. objective				

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D50G. Médecine du travail	356,95	400,00		
D50H. SABAM	50,60	50,60		
D50I. Reprobel	22,00	22,00		
D50J. Maintenance informatique	30,00	30,00		
D50K. Processions / événements	695,75	500,00		
D50L. Frais bancaires	48,00	60,00		
D50M. Divers (dépenses diverses)	50,00			
D50N. Divers (dépenses diverses)				
	<b>4.006,90</b>	<b>1.273,28</b>		
<b>II. Dépenses extraordinaires</b>				
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent	4.006,90			
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent		1.273,28		
D53. Placement de capitaux				
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier				
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires				
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
<b>RÉCAPITULATION - DÉPENSES</b>				
Dépenses arrêtées par l'Evêché	12.532,62	9.364,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêché et de la tutelle - ordinaires	54.638,18	47.313,60		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêché et de la tutelle - extraordinaires	4.006,90	1.273,28		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>71.177,70</b>	<b>57.950,88</b>		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>BALANCES</b>				
<b>TOTAL - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	77.295,25	57.950,88		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	67.722,15	46.980,11		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	788,84	0,00		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R20)	0,00	0,00		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>78.084,09</b>	<b>57.950,88</b>		
<b>TOTAL - DÉPENSES</b>				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	12.532,62	9.364,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	54.638,18	47.313,60		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	4.006,90	1.273,28		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D52)	4.006,90	1.273,28		
<b>TOTAL GENERAL DES DÉPENSES</b>	<b>71.177,70</b>	<b>57.950,88</b>		
<b>RÉSULTAT (excédent. / mali)</b>	<b>6.906,39</b>	<b>0,00</b>		

*25 août 2021*

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le

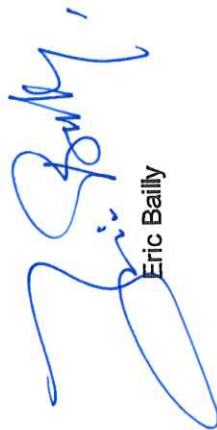
Le trésorier

François Cartier



Le président

Eric Bailly



Le secrétaire

Robert Krupa



Les membres

